

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 20 juin 2024

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 15 juin 2024

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents participants au vote : 11

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Ludovic PROISY

Brigitte MAINGUET

Charline DECARNIN

Judith TERNIER

Isabelle CANDELIER

Marie-Claire NAESSENS

Fabrice VAN BELLE

Théo VANENGELANDT

Christelle DELEPLACE

Éric TIRLEMONT

Yves MARTIN

Membres absents ayant donné procuration :

Jorge DOS SANTOS donnant pouvoir à Judith TERNIER

Denise DUCROUX donnant pouvoir à Marie-Claire NAESSENS

Maurice VANDEWALLE donnant pouvoir à Ludovic PROISY

Olivier MORVAN donnant pouvoir à Fabrice VAN BELLE

Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Yves MARTIN

Vincent DELMER donnant pouvoir à Éric TIRLEMONT

Guillaume LIETARD donnant pouvoir à Isabelle CANDELIER

Membre absent excusé :

Aurélie MALAQUIN

Membre absent :

/

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20240620_16

ACTIVITÉS GYMNIQUES VENDEVILLOISES 2024/2025

M. Le Maire RAPPELLE à l'Assemblée que :

Les activités gymniques vendevilloises se déclinent en 4 activités principales :

- BABY GYM | (3/5 ans) 45mn
- DANSE MODERNE | (5/11 ans) 45mn
- DANSE MODERNE | (12/15 ans) 1h00
- DANSE MODERNE | (+ de 16 ans et adultes) 1h00

- RENFORCEMENT MUSCULAIRE & CIRCUIT TRAINING | (+ de 16 ans et adultes) | 1h00
- STEP/ZOUMBA & BODY SCULPT | (+ de 16 ans et adultes) | 1h00
- Préparation au spectacle | 1h00

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
 Reçu en préfecture le 02/07/2024
 Publié le
 ID : 059-215906090-20240620-VDV20240620_16-DE

Tous les cours ont lieu (hors vacances scolaires et jours fériés) à la Chiconnière. Ces séances sont dispensées par Sabrina TONNELLE – éducatrice sportive.

M. Le Maire PROPOSE à l'Assemblée de reconduire cette activité « Activités Gymniques Vendevilloises » pour l'année scolaire 2024/2025. Il PROPOSE de ne pas augmenter la cotisation annuelle et d'appliquer les tarifs suivants :

	Tarif Vendevillois		Tarif Extérieur		OPTION
	1 cours/semaine	2 cours/semaine	1 cours/semaine	2 cours/semaine	
2024 / 2025	50 €/an	71 €/an	100 €/an	142 €/an	Gratuité du 3 ^{ème} cours pour les + de 16 ans et adultes

M. Le Maire EXPLIQUE également à l'Assemblée que :

Considérant l'indisponibilité temporaire actuelle du professeur des activités gymniques Vendevilloises pour raison personnelle

Considérant l'importance de maintenir cette activité municipale pour le bien-être des habitants

Considérant la nécessité d'ajuster les tarifs en fonction de la disponibilité du professeur et la date de sa reprise d'activités

M. Le Maire PROPOSE la révision des tarifs comme suit :

Si reprise après septembre 2024 : application d'une réduction de 1/10^{ème} du tarif initial/mois en fonction de la date de reprise :

Tarif Vendevillois		Tarif Extérieur		OPTION
1 cours/semaine	2 cours/semaine	1 cours/semaine	2 cours/semaine	
Réduction de 5,00 €/mois	Réduction de 7,10 €/mois	Réduction de 10,00 €/mois	Réduction de 14,20 €/mois	Gratuité du 3 ^{ème} cours pour les + de 16 ans et adultes

M. Le Maire se chargera de suivre la situation et d'ajuster les tarifs en conséquence.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
 CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'approuver la reconduction de l'activité « Activités gymniques vendevilloises »**
- **D'approuver les tarifs 2024/2025**
- **D'approuver l'application de la réduction en fonction de la date de reprise du professeur.**

SCRUTIN	POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance


 Charline DECARNIN

Le Maire


 Ludovic PROISY